

MESURES? NON MERCI

Amis de la Constitution
CH-3000 Berne
info@mesures-non.ch
mesures-non.ch



NON à la prolongation des mesures

Le Parlement a décidé de prolonger jusqu'à mi-2024 des parties importantes de la loi Covid-19. Une large alliance d'organisations de défense des droits civiques, d'associations et de partis a lancé avec succès un référendum afin de s'y opposer. Grâce à son aboutissement, le peuple suisse votera le 18 juin prochain sur la prolongation des mesures. Avec un NON, nous mettons fin aux mesures inutiles et nuisibles et nous retrouvons enfin la normalité. Les gens de ce pays en ont assez des mesures, assez des conflits et de la discrimination.

Un NON le 18 juin profite à tous et visera à :

- empêcher l'introduction à tout moment du certificat Covid inutile et discriminatoire ;
- surmonter les divisions de la société ;
- mettre fin à la restriction des droits fondamentaux.

Vacciné ou non vacciné - nous sommes tous des citoyens égaux en droit de ce pays.

Laissons les faits et la raison parler. Nous n'avons pas besoin de polémiques, de désinformation et de propagande. Car les arguments en faveur d'un NON à la prolongation du certificat Covid sont nombreux et bien fondés :

C'est fini !

Le gouvernement a déclaré lui-même la "pandémie" terminée et a levé toutes les mesures. Il n'y a donc aucune raison valable de prolonger les parties expirées de la loi Covid. Il n'y a définitivement aucun argument raisonnable pour justifier une telle atteinte massive aux droits fondamentaux et à la fragile structure démocratique de la Suisse.

Non à la discrimination, non à la société à deux vitesses !

Les dispositions légales prolongées offrent la possibilité de réintroduire à tout moment un certificat et d'autres mesures discriminatoires telles que le traçage des contacts (surveillance). Cela viole les droits fondamentaux. Nous ne voulons pas d'une société à deux vitesses !

Inutile pour les voyages à l'étranger !

Même pour les voyages à l'étranger, il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat Covid. Si une vaccination est requise pour l'entrée dans un pays tiers, elle peut être prouvée par le carnet de vaccination reconnu dans le monde entier. Le certificat Covid n'est accepté que par quelques pays, il n'a aucune utilité à l'échelle internationale. Même l'Office fédéral de la santé publique souligne : "Un certificat Covid valable en Suisse ne garantit pas l'entrée dans d'autres pays et régions. Ils déterminent leurs propres règles d'entrée et ont le pouvoir de les adapter en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique."¹

¹<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende.html#389864347>

MESURES? NON MERCI | Amis de la Constitution | CH-3000 Berne | IBAN CH24 0077 8214 9839 6200 4



MassnahmenNein



massnahmennein



Massnahmen Nein



MassnahmenNein



MassnahmenNein

MESURES? NON MERCI

Amis de la Constitution
CH-3000 Berne
info@mesures-non.ch
mesures-non.ch



Fin de l'état d'urgence !

Avec la prolongation de la loi Covid-19, le Conseil fédéral peut restreindre massivement la liberté de la population quand il le souhaite. La période Covid et le scandale CS ont montré à quel point notre démocratie directe est mise à mal par le régime d'état d'urgence antidémocratique. Les droits démocratiques du peuple et du Parlement ne doivent pas être davantage restreints.

Le peuple en a assez de la division et de la discrimination !

Au cours des trois dernières années, la population suisse a été divisée comme jamais auparavant. Nous avons été classés en « bon ou mauvais citoyen », des relations familiales, amicales en ont été brisées. Un climat de peur et de méfiance s'est installé. Cela doit cesser, la population suisse en a assez. Personne ne veut revenir à la division et à la discrimination. Avec un NON à la prolongation de la loi Covid, nous pouvons laisser derrière nous ces heures sombres.

Pour la première fois : un vote non faussé !

Les deux arguments déterminants des votes précédents sur la loi Covid disparaissent complètement : lors du premier vote, les aides financières ont dominé le débat. Elles sont maintenant échues. Lors du second vote, les mensonges sur le certificat Covid et l'efficacité de la vaccination étaient au premier plan. Les citoyens ont été trompés. Le Conseiller fédéral Alain Berset a affirmé pendant la campagne de vote: "Le certificat permet de montrer qu'on n'est pas contagieux."² Nous savons aujourd'hui que cette promesse était fautive (allusion aux "mensonges sur la vaccination"). Ainsi, le peuple n'a pas pu décider sur la base de faits avérés- mais sur la base de fausses déclarations.

Pas de nouvelle contrainte !

La responsable de Pfizer Janine Small a admis devant le Parlement européen que les vaccins à ARNm ne protégeaient pas contre l'infection et la propagation.³ Le stratège de l'UE en matière de vaccination, Wolfgang Philipp, l'a également reconnu.⁴ En Suisse, Virginie Masserey, responsable à l'époque du contrôle des vaccins à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a confirmé que "les personnes vaccinées peuvent propager le virus de la même manière que les non vaccinées".⁵ L'argument final est venu de Christoph Berger, le président de la Commission fédérale suisse pour les questions de vaccination (CFV). Il a admis le 23 janvier 2023 dans le "Tages-Anzeiger" que la vaccination n'avait pas d'influence sur la transmission du virus⁶. Malgré cela, la vaccination nous a été vendue par les politiques et les médias comme la panacée et imposée avec une pression massive. Celle-ci peut être reconduite à tout moment si nous ne disons pas clairement "Stop" maintenant.

² <https://www.srf.ch/news/abstimmungen-28-november-2021/covid-gesetz/covid-gesetz-alain-berset-das-covid-zertifikat-ist-der-weg-aus-der-krise>

³ Janine Small a fait cette déclaration le 10 octobre 2022 lors d'une audition devant le Parlement européen,

<https://www.youtube.com/watch?v=5A2ZkV8pUWg>.

⁴ "Si vous voulez un vaccin qui empêche la transmission, alors bonne chance ! Nous aurions pu l'avoir, mais il n'est pas encore là." On y travaille, mais c'est un "design de vaccin complètement différent", a déclaré Philipp le 13 octobre 2022 devant le Parlement européen..

<https://twitter.com/CristianTerhes/status/1583012500232368128>.

⁵ Déclaration faite lors de la conférence de presse du 3 août 2021.

<https://www.srf.ch/news/international/zahlen-aus-den-usa-sind-geimpfte-tatsaechlich-gleich-ansteckend-wie-ungeimpfte>

⁶ <https://www.tagesanzeiger.ch/es-ist-klar-dass-es-unerwunschte-impferscheinungen-gibt-auch-schwere-406033510143>



MESURES? NON MERCI

Amis de la Constitution
CH-3000 Berne
info@mesures-non.ch
mesures-non.ch



Non à la tutelle et à la condescendance !

La loi Covid a donné au Conseil fédéral le pouvoir de nous mettre sous tutelle et de nous traiter avec condescendance. Mettons fin à cette tutelle et redeviendons enfin des citoyens libres et égaux.

La loi Covid ne protège personne !

La loi n'a apporté aucun avantage ni aucune protection à la population - bien au contraire. Elle repose sur des bases qui ont été réfutées les unes après les autres. Il est depuis longtemps prouvé que les mesures ne reposent sur aucune preuve et n'ont pas fonctionné (absence d'efficacité de la «vaccination» et des masques, tests PCR inutiles - même la Cour suprême l'a confirmé -, confinements inefficaces et contre-productifs, etc.).

Les mesures causent de grands dommages !

De nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes. Des vies ont été détruites. Les mesures disproportionnées ont causé de graves dommages à la santé des jeunes en particulier. Les femmes et les jeunes filles souffrent particulièrement de conséquences psychologiques. C'est pourquoi, à Lucerne par exemple, tous les jeunes partis ont lancé un appel avec Pro Juventute et à Zurich, le Junge Mitte a lancé une initiative populaire cantonale intitulée "pour une meilleure prise en charge des enfants et des jeunes souffrant de problèmes psychiques"⁷

Non à la peur et à la solitude !

De nombreuses personnes ont souffert énormément des mesures et de la panique suscitée par les médias et la politique. L'anxiété, la dépression et la solitude ont augmenté de manière préoccupante. En votant NON à la prolongation des mesures, nous disons également non à l'isolement et à une mort solitaire, dont trop de personnes âgées dans les maisons de retraite ont été victimes.

Rejetons l'attaque contre la démocratie !

La prolongation de la loi Covid par voie de décision fédérale urgente est également préoccupante du point de vue de la démocratie politique. La loi Covid étant classée comme loi urgente sa modification adoptée le 16 décembre 2022, est entrée en vigueur immédiatement dès le 1er janvier 2023 conformément à la Constitution. Toutefois cela doit nous rendre attentifs à un glissement de l'état de droit vers une structure portant atteinte aux droits politiques des citoyens. Mettons fin aux mesures inutiles et nuisibles et revenons à la normalité ! C'est une dégradation de l'État de droit et des pratiques politiques que nous ne pouvons pas tolérer.

Des bases légales suffisantes pour la protection de la santé existent déjà !

La loi sur les épidémies existante est suffisante pour garantir la protection de la population contre les agents pathogènes.

La loi Covid nuit à tout le monde !

⁷<https://diejungemitte.ch/neues/kantonale-volksinitiative-der-jungen-mitte-zur-besseren-versorgung-psychisch-erkrankter-kinder-und-jugendlicher>.
<https://www.projuventute.ch/de/jugend-appell>



MESURES? NON MERCI

Amis de la Constitution
CH-3000 Berne
info@mesures-non.ch
mesures-non.ch



Nous devons être conscients que la loi Covid inutile et contraire à la constitution ne touche pas seulement les nombreux citoyens de ce pays qui critiquent les mesures prises par le gouvernement et les autorités. Elle nous affecte tous.

L'état d'urgence doit rester une exception !

Ce que nous avons vécu ces dernières années est sans précédent dans l'histoire récente de la Confédération suisse. Les règles démocratiques normales ont été suspendues, le Parlement et les cantons (le fédéralisme !) n'avaient plus rien à dire. L'état d'urgence doit rester une exception ! Empêchons la nouvelle dérive vers l'autoritarisme.

Éviter les fermetures de magasins et de restaurants menaçantes à tout moment !

Si la loi Covid est prolongée, la fermeture forcée de magasins et de restaurants est toujours possible à tout moment. Bien que de telles mesures draconiennes ne reposent sur aucune base scientifique, de nombreux commerçants et propriétaires de restaurants en ont été affectés. Seul un NON à la loi Covid garantit que cela ne se reproduira pas.

Que se passe-t-il en cas de Oui ?

Les conséquences d'un oui à la prolongation des mesures sont mauvaises pour nous tous : le certificat discriminatoire peut être réintroduit à tout moment. Des confinements et d'autres atteintes massives à notre vie et à nos droits sont possibles. La division de la société se poursuit. Nous connaissons les conséquences des années précédentes : des relations détruites, des fêtes de famille annulées, obligation de porter des masques pour les enfants, etc.

Que se passe-t-il en cas de Non ?

En cas de Non, il sera toujours possible de se faire vacciner et de se faire tester. Cela est laissé à la discrétion de chacun. Cependant, il n'y aura plus d'exclusion de la société, de confinements ou de discrimination fondée sur des mesures arbitraires et non basées sur des preuves. Les entreprises, les restaurants et les associations peuvent survivre et prospérer. Il ne sera plus possible de diviser la société.

Pour toutes ces raisons, un NON convaincu est nécessaire le 18 juin pour s'opposer à la prolongation de mesures inutiles et nuisibles ainsi que du certificat discriminatoire.

Nicolas A. Rimoldi
Co-responsable de la campagne

Roland Bühlmann
Co-responsable de campagne

